Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or d along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

GAZETTE DES GAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire:

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'euvoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Elector A. Proulz.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion......10 centins par ligne Deuxième insertiou, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libé

Ceux qui désirent s'adresser tout particulidrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT;: }
\$1 par an

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. ABONNEMENT \$1 PAR AN

SOMMAIRE,

Revue de la Semaine: Ouverture de la 2e Session du 6me Parlement de la Province de Québec.—Deuxième conférence de M. Castel, sur le cheval, à l'école d'agriculture de Ste Anne.
—Train de colonisation au Lac St-Jean.

Causerie Agricole: Comparaison entre les chevaux et les bonfs comme bêtes de trait (Suite).

Correspondance : L'enseignement agricole comme moyen d'améliorer notre agriculture.

Sujets divers: L'art agricole (Suite), Emploi de la chaux dans nos terres.—Importation de chevaux français, par l'honorable M. Ls Beaubien.—Veillées de Jacques (Suite): De la ferme.—Ce qui vient de la terre doit y retourner.

Choses et autres: Rapport des opérations de la fabrique combinée de beurre et de fromage de la Rivière-Ouelle.—Aphorismes du père Michel.

Recettes: Moyen de rendre sou bouquet au vin qui s'est aigri.

—Moyen de préparer du mastic qui se dureit à l'instant et résiste à l'action du feu et de l'eau.

Au Collège de Ste-Anne.

Nous sommes autorisé à annoncer que la fête de Monseigneur C. E. Poiré, supérieur du Collège de Ste-Anne est fixée au 24 du courant. La veille il y aura présentation d'une adresse et soirée musicale, littéraire et dramatique.

Les membres du clergé et les amis de l'éducation seront les bienvenus de cette fête.

A nos abonnés retardataires.—Nous faisous un pressant appel à nos abonnés de nous payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous en sommes rendu au 30e numéro de la présente année, et près de la moitié de nos abonnés n'ont pas encore payé l'année courante; parmi ceux là un grand nombre même nous doivent plusieurs années d'arrérages. Tout comme l'industriel et le marchand nous avons besoin de ce qui nous est dû; il nous faut faire face régulièrement aux dépenses nécessitées par la publication de notre journal. Nous espérons que nos abonnés retardataires s'empresseront de nous faire parvenir le plus tôt possible ce qu'ils nous doivent pour abonnement et nous leur en serons infiniment reconnaissant.

REVUE DE LA SEMAINE

Seconde Session du sixième Parlement de la Province de Québec.—Mardi, a ou lieu l'ouverture de la session législative de la Province de Québec. Le discours suivant, que nous empruntons aux journaux de Québec, a été prononcé par Son-Honneur le Lieutenant-Gouverneur Angers:

Honorables MM. du Conseil Législatif, Messieurs de l'Assemblée Législative.

Appelé par la confiance de ma souveraine à prendre part, comme chef de l'Exécutif, au gouvernement de ma province natale, je viens avec le plus graud plaisir vous inviter à commencer les travaux de la seconde session de la sixième législature de cette province. Ces travaux, quoique peu nombreux sont importants, et je n'ai pas de doute que vous les exécuterez avec honneur pour vous et avantage pour le pays que vous représentez. Tout en regrettant avec moi les circonstances incontrôlables qui ont retardé la convocation de cette législature, vous serez heureux d'apprendre que l'intention de mon gouvernement est de vous réunir de bonne heure, l'hiver prochain.

L'emprunt autorisé de l'an dervier a été négocié avec une puissante institution française, dans des conditions particulièrement avantagouses.

La conférence interprovinciale, dont vous avez sanctionné la convocation, a réuni, dans l'ancienne capitale, les représentants autorisés des cinq plus grandes provinces de la conférence canadienne; et vous serez invités à appronver les résolutions de cette conférence qui l'ont été déjà par les assemblées législatives d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de Manitoba, et qui sont destinées dans la pensée de leurs auteurs, à garantir et assurer l'autonomie et la prospérité des provinces.

Vous serez houroux d'apprendre qu'il y aura cette année un excédant considérable de recettes sur les dépenses; et j'ai raison d'espérer que, grâce à une administration prudente et économe des deniers publics, il n'y aura pas de déficits à l'avenir.

Les procès intentés il y a quelques anuées, pour recouvrer des corporations commerciales la taxe imposée en 1882, ont été terminés avec succès en Angleterre; et la collection des arrérages faites avec célérité, a mis dans la caisse provinciale des sommes considérables. L'application de la lei actuelle présente quelques difficultés que des amendements ferent disparattre, en attendant que le rénjustement du subside fédéral permette à mon gouvernement de considérer l'opportunité d'abroger cette loi.

nistration des terres de la Couronne a déjà donné des résultats ger de grands intérêts que la province doit protéger, en accor-satisfaisants, en angmentant le revenu du t'ésor et en assurant dant de nouve sux octrois à des entreprises négligées jusqu'à plus de crédit au commerce de bois; et certaines poursuites, ce jour.
intentées depuis quelque temps, devrent faire cesser les
fraudes regrettables qui out, durant ces dernières années, détourné de leurs fins légitimes, les argents destinés à la colonitourné de leurs fins légitimes, les argents destinés à la colonitourné de leurs fins légitimes, les argents destinés à la colonitourné de leurs fins légitimes, les argents destinés à la colonitourné de leurs fins légitimes, les argents destinés à la colonitourné de leurs fins légitimes, les argents destinés à la colonitourné de leurs fins légitimes, les argents destinés à la colonitourné de leurs fins légitimes, les argents destinés à la colonitourné de leurs fins légitimes, les argents destinés à la coloni-

Les travaux des trois commissions royales vons seront sonmis incessamment; l'une de ces commissions rayates vons seront au mis incessamment; l'une de ces commissions, créée, en 1885, avait rapport au chemin de fer de Québer, Montréni, Ottawa & Occidental; et les deux autres, nonmées en 1887, se sont occupées, l'une des asiles d'aliénés et des lois qui les régissent; l'antre des moyens à prendre pour amélierer nos institutions agricoles et notre système de culture. J'attire spécialement votre attention sur les rapports de ces commissions et sur les projets de loi qui vous seront soumis en conséquence.

La loi de la dernière session créant un ministère spécial d'agriculture et de colonisation, a été mise en force et l'organisation de ce département important devra donner une impulsion vigoureuse et nouvelle au progrès de deux grandes causes nationales par excellence; pour assurer davantage ce progrès, vous serez invités à voter des sommes plus considérables que d'habitude en faveur de l'agriculture et de la colonisation.

Les lois de la procédure civile demandent des amendements. Il faut diminuer le coût et la longueur des procès, et mon gouvernement a cru devoir consulter, à ce sujet, les juges et autres personnes, capables de l'éclairer. Les avis qui ont été recueillis vous seront soumis, en même temps qu'un projet de loi ayant pour objet de simplifier et accélérer certaines procédures; et vous serez appolés à considérer l'opportunité de créer une com-mission de juges, d'avocats et d'hommes pratiques, en dehors des professions, chargée de suggérer les modifications nécessaires aux lois de notre procédure civile.

Mon gouvernement ayant pressé le règlement définitif de la question des fonds des écoles qui est commun entre les deux provinces de Québec et d'Ontario a reçu en acompte, un paiement de cent mille piastres, et vous serez appelés à autoriser la nomination d'arbitre, à l'instar de la législature de la province sœur, afin de latter le règlement final de cette question et de nons mettre le plus tôt possible en possession de ce qui peut nous revenir de ce chef.

La politique de la construction des ponts en fer inaugurée à la dernière session a été accueillie avec tant de faveurs par les autorités municipales et les citoyens en général, qu'il sera nécessaire d'accorder cette année un octroi plus élevé afin de dé-

velopper dayantage cette politique nouvelle.

Je suis heureux de vous informer que la question des "Biens des Jésuites," pendante depuis si longtemps entre les autori-tés religieuses et civiles, et qui a créé tant de malaise dans ce pays, recevra bientôt une solution favorable et satisfaisante pour tous les intéressés, et que mon gouvernement espère soumettre à votre approbation, pendant cette session même, un règlement à ce sujet. Les obstacles qui empêchaient la vente du terrain de l'ancien collège des Pères Jésnites, situé en cette ville, ont disparu; le principe de la restitution en nature est abandonné par qui de droit, et il ne reste plus qu'à fixer à l'amiable, le chiffre de la compensation à être accordée. A l'occasion du reglement de cette délicate question, certaines institutions d'éducation protestantes recevront une allocation raisonnable, proportionnée à l'importance numérique de la minorité, en cetto provinco.

Mon gouvernement, désirant seconder les efforts que font les antorités religiouses et les sociétés de tempérance désire vous sonmettre pondant cette session, des amendements à la loi des licences propres à rendre l'estroi des licences difficile, et la punition des délinquants plus facile.

Messieurs de l'Assemblée Législative.

Les comptes publics pour l'année financière 1886-87 vont être distribués incressamment, et le budget des dépenses de l'année prochaine (1888-19), préparé avec toute l'économie possible, vous cora comise dans quolques jours.

Honorables MM. du Conseil Législatif, Messieurs de l'Assemb ée Législative.

La mise en force de nouveaux règlements relatifs à l'admi- ne sauraient être ignorés plus lougtemps, saus mettre en dan-

faire une étude spéciale de cette importante question dout la L'œuvre de la codification de nos statuts commencée, en 1676, solution pourrait diminuer considérablement les dépenses auest enfin terminée et les statuts revisés de la province, auront | nuelles et permettre au gouvernement d'accorder des octrois force de loi, le premier juillet, jour anniversaire de la Confédé | plus élevés à l'instruction publique, à l'agriculture et à la co-

Je laisse à votre patriotisme et à votre intelligence la garde des graves intérêts que vous avez à protéger, et je prie Dieu de vous guider dans l'examen de ces grands projets et de bénir les

efforts que vous ferez pour les réaliser.

Conférence de M. Castel, sur le cheval. à l'école d'agri culture de Ste-Anne. — Les conférences données à l'école d'agriculture par les membres du Cercle agricole de St Isidore attirent un nombre de plus en plus considerable d'auditeurs. co qui doit encourager nos jeunes agricultours si désireux d'acquérir la science agricole; Son Excellence Mgr Poire, malgre son grand age et ses occupations du dimanche ne cesse de les encourager par sa présonce. Il était accompagné de son vicuire et des prêtres du Collège; plusieurs citoyens du village assistaient aussi à la conference.

M. Castel a continué et terminé sa conférence sur le cheval, la plus noble et la plus importante conquête de l'homme. Sachant l'amour des Canadiens pour le chevul et supposant que ses jeunes confrères seront désireux de posséder de bons chevaux, M. Cagtel a procédé avec eux à l'examen d'un cheval et leur a tracé les règles à suivre pour l'achat d'un bon cheval. Il leur a expliqué ce qu'on devait entendre par beauté, l'ensemble des formes extérieures et des caractères physiques qui donnent à l'animal le plus de valeur réelle, en dénotant une conformation intèrieure propre à assurer la régularité et la plénitude des fonctions vitales, et à favoriser le mieux l'action de la force musculaire et le développement des qualités spéciales à chaque individu; il a fait en outre ressortir la nécessité de l'énergie vitale qui est le principe d'action de la machine.

Si l'on ne doit pas attacher une importance exagérée à la couleur de la robe, il faut en examiner avec soin l'état de la condition qui fournissent de précieux

undices sur la santé de l'animal.

On doit autant que possible voir le cheval à l'écurio dans su position naturelle. Aussitot qu'il est sorti l'examiner rapidement dans son ensemble; puis procéder à l'examen de détail, en surveillant attentivement les défauts ou défectuosités qui se rapportent soit aux vices de caractère, soit aux irrégularités de structure, et les tares, ces imperfections des membres, osseuses ou molles.

La tête doit être sèche, le front large et carré, l'œil grand et brillant, la bouche bien fendue, les naseaux larges et se dilatant facilement. Les oreilles doivent être bien placées, fines et déliées L'encolure sera longue et large, le garrot bien sorti en arrière. La ligne du dos et du rein sera horizontale, mais courte duns chaque partie. Les rayons de la croupe seront longs, en suivant presque l'horizontale du dos et du rein, tout en étant arroadie et musculeuse. L'attache do la queue sera forte, élevée sur la croupe, son cron-La politique nouvelle des chemins de fer, inaugurée en 1832 (con ira en diminuant. Les hunches doivent être fortes et modifiée en 1887, a fait nattre des besoins impérionx qui et larges, d'un côté à l'autre. Le corps doit avoir des

côtes bien cintrées, sans que le ventre les dépasse. Les flance seront courts. Les membres, les articulations, les cordes tendineuses du canon doivent offrir un aspect de force et de résistance, soit par leur développement, soit par leur largeur. La partie supérieure des extrémités sera plus longue du coudre aux genoux, qu'à partir du genoux à terre, ce qui assure des allures allongées. Le pied doit être bien proportionné, la corne l'isante et unie. Enfin, la peau doit être souple, fine, les crins longs, soyeux et bien garnis.

On passe ensuite à la régularité des aplombs et des proportions, pour s'assurer de leur belle conformation Si l'animal a de longs poils au-dessous du genou, il faut voir si ces poils no cachent pas des tendons fail-

Le cheval ayant été examiné dans tous ses détails, on pince le rein, pour s'assurer de sa souplesse; on sou ève la queue, pour voir si l'anus est petit et bien roulé Ensuite on presse la gorge du cheval, pour déterminer un ébrouement qui doit être sonore. Il en sera ainsi si l'auge n'est pas empâtée, mais sèche et évidée. Puis on regarde si les muqueuses du nez et des naseaux sont d'un rose vif. Enfin on examine aussi la vue, et l'on termine cet examen en faisant marcher le cheval aux diverses allures, soit en main, soit monté, pour s'assurer de leur régularité, de la franchise de l'animal, de son obéissance et de la sanité des organes l'emploi des tœnfs. respiratoires.

Pais M. Castel a fait, aidé de quelques desseins qu'il a en l'obligeance de préparer lui-même, une étudo approfondie des tarres:

Les tarres molles-molettes, vessigons, capelets, nerf ferrure ou tendons ferus.

Les tumeurs dures ou exostoses, presque toutes héréditaires; suros, osselets, boulets-verclés, formes, jardons, jarde, courbe, éparvins osseux.

A cette liste, il a ajouté quelques mots sur l'éparvin sec, l'éponge, les malandres, les eaux aux jambes, le javart cartelagineux, tendineux, simple; les bleimes,

Enfin M. Castel a fait la théorie pratique des aplombs, des proportions et des allures.

Il à terminé en souhaitant à ses auditeurs de trouver, quand ils en auraient besoin, un bon cheval à bon marché, ce qui en double la valeur.

M. Prévost, secondé par M. Desjardins proposa des remerciments à M. Castel, pour son interressante causerie, et cette proposition fut chaleurensement accueillie par l'auditoire. M. Castel remercia ses confrères, et il leur dit que rien no lui était plus agréable que de leur être utile, tout en s'instruisant lui-même par les recherches et les observations que nécessite la préparation d'une conférence; il leur annonça qu'incessamment il allait préparer une série de conférences sur les bêtes à cornes.

Train de colonisation au Lac St-Jean.—Tous les samedis du mois de mai un train du chemin de fer du Lac St-Jean partira de Qiébec pour l'avantage de de trois ou quatre ans; il faut, en conséquence, souceux qui désirent s'établir an Lac St-Jean; ils pourront obtenir des billets de passage à très bon marché d'embarras et de frais; tandis que les chevaux font pour leur permettre de choisir un lot. Déjà bon un service beaucoup plus long, souvent de dix à douze nombre de familles, venues des Etats-Unis, sont al- ans; et, lorsqu'ils ne sont pas propres à des travaux lées s'établir au Lac St-Jean.

.

CAUSERIE AGRICOLE

COMPARAISON ENTRE LES CHEVAUX ET LES BŒUFS. COMME BÊTES DE TRAIT.

(Suite.)

On a objecté que les bœnfs ne sont pas convenables pour tous les travaux d'une forme. Mais on doit faire une distinction entre les grandes et les petites exploi-

On regarde les bœufs comme entièrement impropres à des transports exécutés à de grandes distances, et à de longues journées de voyage, parce qu'il leur faut un repos assez prolongé pour qu'ils puissent ruminer. Quelques personnes prétendent cependant qu'en nourrissant les bœufs avec de la farine d'avoine on les rend à peu près aussi propres à ce service que les chevaux; mais, mulgré cela, la rumination est toujeurs néces--nire. Les bœnfs ne peuvent pas être employés sur des chemins rudes et pierreux, à moins qu'ils ne soient

D'un autre côté, par rapport aux petites fermes, de gros chevaux sont très dispendieux pour l'achat et pour l'entretien; et quoiqu'il soit convenable d'avoir un cheval pour aller au marché, copendant pour tous les travaux ordinaires, on ne peut trop recommander

On a fait aussi l'objection qu'il y a à perdre sur les gages de la main d'œuvre lorsqu'on emploie des bœufs; on a évalué cette perte au quart et au tiers de leur gage, à cause de la quantité moindre d'ouvrage que les bœufs exécutent, en les comparant aux chevaux.

Enfin, la dernière objection qu'on a présentée contre l'usage des bœufs est puisée dans la grande étendue de terre de bonne qualité qu'ils exigent pour les élever et les entretenir; attendu qu'on doit préférer l'espèce de bétail qui fournit la plus grande quantité de travail avec les produits de la plus petite étendue possible de terre fertile, en calculant la consommation des animaux depuis le moment de leur naissance.

On a présenté sur ce point des détails très détaillés qui, définitivement, sont à l'avantage des chevaux, attendu qu'une paire de chevaux est propre au travail pendant autant de temps que trois paires de bœufs employées euccessivement.

Outre que la même quantité d'ouvrage est exécutée, dans un espace de temps moindre, avec des chevaux qu'avec des bœufs, les premiers ont encore l'avantage sur les autres sous plusieurs rapports :

10. Ils convionnent mieux pour les hersages, parce qu'un pas accéléré pulvérise mioux le sol;

20. Pour la rentrée des récoltes, opération pour laquelle la célérité est si importante, ils sont infiniment préférables;

30. Les bœufs ne restent pas en la possession du cultivateur pendant un long espace de temps; il est rare qu'ils scient employés au travail pendant plus vent acheter et vendre, ce qui entraîne beaucoup pénibles, on peut toujours les vendre à ceux qui, ayant peu de moyens, recherchent des chevaux d'un bas

prix:

40. L'emploi des chevaux, en agriculture, forme une pépinière pour ceux qui servent aux usages du roulage des voitures publiques ou du luxe; et beaucoup de cultivateurs font exécuter leurs hersages fort économiquement par de jeunes chevaux auxquels ils ne donrent qu'un lèger travail, jusqu'au moment où ils sont propres à la vente.

Nous allons maintenant présenter le résultat de ces

recherches.

Le but principal d'un cultivateur doit être de se procurer l'espèce de bétail de trait qui convient le mieux pour exécuter tous les travaux journaliers que peuvent exiger le sol, la situation et les autres cir-

constances du domaine.

Autrefois, les bœufs étaient employès presque exclusivement aux travaux de l'agriculture; mais leur emploi a diminué graduellement, et, comme cet usage n'est pas généralement en pratique dans notre pays, il serait absurde de supposer que la préférence qu'on accorde aux chevaux n'est pas fondée sur des motifs solides.

Il ne paraît pas que les chevaux soient supérieurs aux boufs, sous le rapport de la docilité, ni qu'ils sont plus propres qu'eux à certains ouvrages; ils ne sont pas, aussi, plus robustes, mais leur conformation, leur agilité et la solidité de leurs pieds les rendent propres à exécuter une plus grande variété de travaux. Il en résulte que, dans tous les cantons où l'agriculture s'est perfectionnée, où les travaux, au lieu d'être, comme autrefois, irréguliers et intermittents, sont devenus constants et uniformes, et principalement dans les fermes qui payent une rente élevée, où les opérations de l'agriculture sont conduites avec activité et avec une industrie sans relâche, on a donné la préférence aux chevaux, et on les considère comme la principale ressource sur laquelle les cultivateurs puissent compter.

Il y a cependant certaines situations où on peut trouver profit à remplacer les chevaux par des bœufs, pour une partie des travaux de l'agriculture. Ce profit est dû à trois causes:

10. La plus grande quantité de fumier que font les bœufs;

20. L'économie de nourriture;

30. L'augmentation de valeur qu'éprouvent les bœuss depuis le moment où on les met à l'ouvrage, jusqu'à l'époque où on les vend: les bœuss sont aussi moins exposés que les chevaux aux morts subites, aux maladies et aux accidents.

Il nous reste à examiner dans quelles espèces de fermes les bœufs peuvent être employés avantageuse-

ment.

Là où on doit nourrir les bœufs avec du foin ou du grain, cette nourriture devient si coûteuse, qu'il ne convient pas d'employer ces animaux au travail.

De même, dans le voisinage des villes où la paille et toute espèce de nourriture verte, comme les racines et les herbages, sont à un prix élevé, l'emploi des boufs de trait doit être moins avantageux que dans d'autres circonstances. Au contraire, les situations qui conviennent le mieux aux boufs de trait sont celles des fermes éloignées des villes, où on ne peut acheter du fumier. et où on peut cultiver des racines

en grande quantité, parce que cette espèce de nourriture est fort économique et convient parfaitement à l'entretien et à l'engraissement de ces animaux.

Dans toutes les fermes situées sous un climat incertain, et où, par ce motif, il est convenable d'avoir à sa disposition quelques bêtes de travail de plus que le nombre rigoureusement nécessaire, on peut aussi entretenir des bœufs, parce qu'ils coûtent moins que les chevaux, et qu'on peut certainement les employer avec avantage aux labours, au travail du rouleau, aux charrois du fumier, à faire mouvoir la machine à battre, etc.

Il est convenable d'ajouter ici quelques observa-

tions générales sur l'emploi des bœufs:

10. Il convient de commencer à atteler les bœufs dès l'âge de deux ou trois ans, mais en les faisant travailler avec beaucoup de modération, afin de ne pas arrêter leur croissance. Il est bien plus facile alors, qu'à un âge plus avance, de les dresser et de corriger les mauvaises habitudes qu'ils contractent souvent:

20. On doit toujours les atteler avec des colliers renverses, c'est à-dire dont la partie la plus large est

placée en haut;

30. On doit éviter les bœufs de petite taille ou d'une structure trop faible, parce qu'ils n'ont pas assez de force pour se rendre maîtres du travail, et qu'ils ne peuvent, en consequence, que marcher avec beaucoup de lenteur à la charrue. On ne doit pas non plus les choisir d'une trop forte taille, parce que, dans ce cas, leur force s'épuise à mouvoir leur propre corps. On doit préfèrer les bœufs d'une taille moyenne, dont les formes indiquent l'agilité et la vigueur. On a remarque que les bœufs qui sont bas sur jambes sont les meilleurs pour le labour;

40. C'est une excellente méthode, d'entretenir trois bœufs pour chaque charrue, pour n'en atteler que deux, alternativement. Chaque bœuf n'est attelé ainsi

que quatre jours par semaine;

50. Une des principales raisons pour lesquelles les bœufs ne sont pas plus fréquemment employés peut être attribuée à la difficulté de trouver à en acheter de tout dressés. Si on pouvait s'en procurer sur les marchés, prêts à être employés, de même que des chevaux, on en achèterait beaucoup. Il serait important pour les localités qui possèdent une bonne race de bœufs et qui abondent en pâturages, d'adopter cette spéculation, et de fournir des bœufs tout dressés aux cultivateurs, au lieu d'élever des bêtes pour les engraisseurs. Cette méthode serait avantageuse aux deux parties.

Errata.—Dans notre dernière causerie agricole page 228, lère colonne, au troisième paragraphe, au lieu de: "En Angleterre, deux chevaux labourent communément 40 acres de terrain par jour, " etc,—lisez: "En Angleterre, deux chevaux labourent communément 40 ares par jour, " soit un arpent et un huitième de notre mesure,

Correspondance.

L'enseignement agricole comme moyen d'améliorér notre agriculture.

colles des fermes éloignées des villes, où on ne peut dées sur les changements que l'on doit demander afin d'assurante du fumier, et où on peut cultiver des racines rer le développement de notre agriculture. Comme yous le sa-

vez l'agriculture est la base de la richesse d'un pays; et avec clore le chapitre de la chaux dans nos terres, il nous elle il faut nécessairement que l'industrie et le commerce se 'développent. Malheureusement, pour notre chère Province de Québec, l'agriculture est loin d'être ce qu'elle devrait être; nos terres s'épuisent de plus en plus, et le cultivateur est obli-gé de vendre, d'aller aux Etats-Unis on si non de prendre une terre neuve et de l'épuiser à son tour. Est-ce qu'un cheval mal nourri et surmené peut tenir bien longtemps? Non, n'est-ce pas? Eh bien! c'est la même chose pour un grand nombre de nos terres qui sont surmenées et bien mal nourries. On a déjà beaucoup dit et beaucoup cerit sur ce sujet, et je ne me rap-pelle pas avoir vu la question traitée sous sou véritable point de vue. On a employé beaucoup de moyens pour arrêter l'émi-gration, mais on a peu réussi jusqu'anjourd'hui. On a fondé des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles pour encourager et instruire le cultivateur, et nous nous apercevons que ce n'est que le petit nombre qui en profite, et que les autres continuent à cultiver avec leur rontine accontumée. Je crois que si nous voulons assurer le progrès de notre agriculture, il faut un

changement dans notre système d'éducation. Pensez-vous, M. le Rédacteur, que le cultivateur qui forme les 4 de notre population des campagnes a un nombre suffisant d'écoles d'agriculture où la jeunesse peut prendre la science nécessaire pour faire son avenir? Pensez-vous que le nombre des autres maisons d'éducation n'est pas infiniment trop grand et ne rencontrent pas du tout les besoins de la masse de notre population? Je connais des jeunes gens qui ont fait des cours classiques ou commerciaux et qui sont aujourd'hui sur des terres. J'en connais aussi de ces mêmes jeunes gens qui végètent dans les villes. Si nos écoles d'agriculture étaient plus nombreuses afin d'attirer l'attention de ces jeunes gens, nous les aurions parmi nous en grand nombre et ils seraient des modèles en agriculture. Si on leur donnait l'occasion de faire un cours agricole comme on leur donne l'occasion de faire un cours classique ou commercial, nous les verrions en grand nombre se

lancer dans l'étude agricole.

Doit-on appronver la conduite de nos gouvernants qui dé-censent des millions pour faire des chemins de fer, encourager le commerce, l'industrie, etc., et ue font presque rien pour en-courager l'agriculture. Ne serait-il pas mieux d'enseigner dans n'os écoles un bon traité agricole à la place d'une foule de ma-tières complètement inutiles pour le futur cultivateur?

Je crois, M. le Rédacteur, que le seul moyen d'arrêter l'émigration, de donner le goût de l'agriculture à notre jeunesse c'est l'expansion de la science agricole. Il faut des traités d'agriculture et d'horticulture dans nos écoles et de plus ouvrir des écoles d'agriculture, et encourager par tous les moyens possibles nos jeunes gens à les fréquenter. Il n'y a que l'élan à danner et nous verrons nos terres se rétablir le onlivateur donner et nous verrons nos terres se rétablir, le oultivateur s'enrichir, et avec lui tous les ouvriers et les hommes de profession. La nous pourrous coloniser avantageusement, nous aurons des hommes capables de faire rendre à une terre le plus rons des nommes capanies de faite relate à une terre le plus possible sans lui ôter de sa richesse. Je soumet ces quelques lignes à votre appréciation ainsi qu'à celle de vos locteurs et j'espère toujours que le progrès tant désiré nous arrivera et que nous verrons l'agriculture à son apogée avant de mourir.

UN AMI DU CULTIVATEUR.

Note de la rédaction.—Cette question de l'enseignement agri-cole a attiré depuis au-dela d'un demi siècle l'attention de nos gouvernants et de tous les véritables amis de l'agriculture; mais n'a pas encore été résolue d'une manière efficace, parce que les plus intéressés à favoriser cet enseignement, les cultivateurs eux-mêmes, à quelques exceptions près, out été les plus obstinés à ne pas vouloir cet enseignement pour leurs onfants ou sont demeurés indifférents à cet égard. Cependant nous n'attacherons nos enfants au foyer paternel qu'à ce prix, c'est-à-dire en leur inculquant de bonne heure le goût des champs. Nous reviendrons sur ce sujet.

L'art agricole.

(Suite.)

Emploi de la chaux dans nos terres. - Dans quelles circonstances doit-on employer la chaux? Dans quel dant un an. état et en quelles quantités? Voilà des questions teurs depuis deux cents ans et plus, sans qu'il soit | riches en débris végétaux. La forme d'un carbonate, encore intervenu de règles bien définies. Avant de craie ou marne, cet la mieux appropriée à ce but.

faut définir bien exactement le but que nous nous proposous de remplir par son emploi et régler là-dessus notre mode d'emploi aussi bien sous le rapport de l'état de la chaux que de la quantité.

La chaux se présente à nous sous plusieurs états:

10. La chaux vive, la chaux non éteinte;

20. La chaux éteinte par l'ean (hydrate de chaux); 30. La chaux éteinte à l'air libre (proto-carbonate de chaux);

40. La craie ou marne-chaux douce (bi-carbonate

de chaux).

Les trois premières sont rogardées comme des formes de la chaux caustique, diminuant cependant en propriétés caustiques de la première à la troisième, pendant que la quatrième ne montre aucune qualité caustique, mais conservo dans une bonne mesure ses propriétés alcalines originelles, c'est-à-dire le pouvoir de neutraliser les acides, avec dégagement d'acide

Si on emploio la chaux avec le dessein de hâter la décomposition des matières organiques dans le sol et de les rendre assimilables aux plantes comme nourriture, on doit préférer une forme caustique, mais l'emploi de la chaux vivo n'est pas pratique. Employée à l'état de poudre fine, aussitôt qu'elle est en contact avec un sol humide, elle absorbe 21 pour cent d'eau et devient hydrate de chaux, comme la chaux éteinte dans l'eau; si le sol est sec, elle deviendra proto-car-bonate de chaux, comme la chaux éteinte à l'air. Il sera donc préférable d'employer de la chaux éteinte dans l'eau, et en l'éteignant il sera économique d'ajouter du sel à l'eau employée à cet effet. Dans l'action chimique et sous l'influence de la chaleur dégagée par l'extinction, il se produit une quantité appréciable de chlorure de chaux qui augmente la puissance d'imbibition du sol.

La chaux employée pour favoriser la décomposition des matières organiques devra être enterrée avec du trèfle ou quelque autre engrais vert. Si cette méthode ne peut être employée, on peut la répandre au semoir sur le sillon en labourant une jachère d'été, ou la somer à la surface d'une jachère fraîchement labourée et enterrer de suite au moyen d'un vigoureux hersage. Ces opérations doivent se faire assez longtemps avant

l'énoque des semailles.

Si on emploie la chaux pour diminuer la tenacité d'une terre argileuse compacte, la chaux éteinte à l'air remplira le but aussi bien que la chaux éteinte à l'eau, car l'opération se fait lentement et les effets no se font pas sentir avant plusieurs mois; dans cet espaco de temps la chaux a pris la forme d'un carbonate doux, forme dans laquelle on peut également l'employer dès l'abord. Il n'est peut être pas inutile de répéter ce que nous avons dit dans un numéro précédent, c'est à savoir que la chaux no peut faciliter le délitement d'une argile compacte que dans une terre où il existe un drainage souterrain capable d'empêcher la saturation du sol. Dans ce but, on doit enterrer la chaux et luisser la terre en jachère pen-

Mais une importante fonction de la chaux est son qui se discutent entre écrivains agricoles et cultiva- action dans la production des nitrates dans les sols

Les chinois accordent une grande valeur aux vieux grand concours de Paris où elle a rapporté le premier platras de demolitions sous ce rapport, et dans les couches à salpêtre en Allemagne, on emploie généralement les vieux résidus de chaux. Mais si on emploie mon nom, la jument ayant été achetée par moi au libéralement la chaux caustique, elle passe successivement par les différentes formes énumérées plus haut lement à la dernière, celle de bi-carbonate. Dans l'emploi de la chaux comme engrais, il ne fant pas perdre de vue cos changements de forme successife. A moins d'employer la marne ou la craie, nous n'aurons jamais une année la chaux sous la même forme que nous l'aurons mise dans nos champs l'année précédente. La

la couche végétale.

La quantité de chaux qu'il est convenable d'em ployer dépend du caractère du sol, de la quantité de chaux dejà presente et du but à atteindre Dans les premières années de ce siècle, c'était la coutume en Pensylvanie (l'état où on a le plus employé la chaux), d'employer de grandes quantités de chaux à de longs dans ces dernières années. Si on emploie la chaux pour sos effets caustiques sur les substances végétales dans le sol ou sur l'argile, on doit la donner dans la proportion de dix à vingt bois-caux par acre, et repéter tous les deux ou trois ans. On doit se rappeler que la connaissance, 20 kilomètres à l'heure, au trot. chaux donnée sous la forme caustique cette année sera l'année prochaine à l'état de carbonate de chaux doux. Dans cette forme, elle est insoluble dans l'eau pure; cheval qui a eu le 2e prix au même concours. mais l'eau de pluie, contenant de l'acide carbonique en dissolution, en di-sout une quantité appréciable, comme nous le voyons par la chaux tenue en dissolution dans nos enux de pluie et de source. Rappelonsnons aussi que la chaux épuise rapidement les matières organiques du sol. Un emploi libéral de chaux demande l'emploi libéral des fumiers d'étable ou d'en-respectueuse considération. grais verts.

Dans un chapitro précédent, nous avons parlé de la chaux sous la forme de gypse ou de terre à plâtre. Nous y reviendrons quand nous parlerons du traitement des fumiers d'étable. Nous renvoyons donc pour cela à la suite de nos articles.—D'après l'Indiana Far-

mer.—E. CASTEL.

Importation de chevaux français.

Nous croyons intérceser nos lecteurs ou publiant la lettre suivante que vient de recevoir l'honorable M. Beaubien:

" Monsieur.

"Jo pars, demain, pour le Hâvre pour y faire embarquer sur l'Obock, les chevaux que je vous adresse. Les chevaux arriverent le neuf ou le dix.

"Le convoi se compose de six juments et quatorze étalons. Parmi les jaments, il y a trois Percheronnes, une Nivernaise, une Normande et une Arabe.

suit: Trois Arabes, un Normand et dix Percherons. book ".

qu'il soit possible de voir. Elle a été fort admirée au part des bourses moyennes.

"Je vous en adresserai le brevet, qui a été mis en

moment d'être presentée

"J'ai également acheté à votre intention "Courjusqu'à ce que, par l'action du temps, elle arrive fina-tonner " et "Joli " qui sont de beaucoup les plus beaux du convoi. "Joli" notamment c'est un des plus beaux types que j'aie jamais vu. Son propriétaire, un de mes fermiers, était tellement convaincu qu'il aurait un des premiers prix au concours, que j'ai eu beaucoup de peine à le décider de s'en séparer. "Courtonner" est également très beau mais plus lourd. marne tire sa grande réputation comme engrais pré-C'est le type que préfèrent, à tort selon moi, les cisément de son action comme agent nitrificateur dans Américains. Vous prendrez celui qui vous plaira le mieux.

"Si vous désirez faire faire une bonne affaire à que que petit fermier, je vous signale "Favori", le seul étalon Percheron bai. Il a sept ans. Il est tellement reconnu comme reproducteur de premier ordre dans notre pays, que ses poulains se vendent couramment mille france et plus à six mois. S'il ne reste pas intervalles; mais on a changé cette manière de faire au Canada, j'engage M. Ozias Turenne à le garder pour le service du ranche.

"Les deux juments "Venus" et "Junon" sont diessées en paire. J'oubliais de vous dire que "F.n chette" est également dressée et qu'elle a fait, à ma

"La nivernaise "Cocotte" a eu cette année le premier prix au concours de Nevers. Elle est pleine du

" Je vous ai parle de l'origine des trois chevaux Turcomans. Le père et la mère appartenaient au Khan de Khiva et ont été ramenés d'Asie par le comte de Mailly Chalou. Le quatrième, "Gladior", provient du haras de M. Lalouble.

" Veillez agréer, cher monsieur, l'assurance de ma

" E. de M. GRANCEY, " 5, avenue Friedland.

" Paris, 22 avril."

Veillées de Jacques. (Suite)

Voyons, pour arriver à fuire de bonne agriculture. ce que recommande l'économie rurale.

De la ferme. Dans la plupart des cas, au sein du moins de nos vieilles paroisses, le jeune cultivateur qui hérite de la terre paternelle, plus ou moins grevée de redevances et quelquefois même de dettes, se trouve place dans des circonstances assez défavorables, il faut bien le reconnaître; le sol, dont nos aïeux ont gaspille le fécondité, en lui faisant produire blé sur ble, sans engrais, envahi par les mauvaises herbes, submergé par les eaux faute de voies d'écoulement, se présente à l'œil attristé sous l'aspect d'une grande misère, dans un état voisin de l'épuisement. Et s'il est "Les quaturze étalons se décomposent comme facile d'indiquer en quelques phrases les procédés à suivre pour rendre à la terre sa fertilité première, on Ces derniers sont regulièrement inscrits à lour "Stud doit reconnaître que leur application n'est pas aisée pour tous, beaucoup de ces procédés, qui donneraient "J'ai acheté la jument "Fanchette" à votre in- des résultats rapides, entraînant des dépenses trop tention. C'est un des plus beaux types de percheronne fortes pour être entreprises d'un seul coup par le plus

Les bons conseils sont faciles à donner, faciles même, à entendre, mais ne sont pas toujours faciles à suivre à bon marché; le proverbe est toujours vrai: suffisant à sa disposition, on peut le faire avec de l'économie et du temps. Il faut donc, jeunes cultivateurs qui débutez dans ces conditions difficiles, vous armer de courage et de patience. Habitué aux leateurs et aux difficultés de la colonisation, né pour ainsi dire avec la vocation du défrichement, le Canadien est mieux fait que tout autre pour les œuvres de longue haleine qui demandent du temps et de la persévérance. L'avenir du reste n'est-il pas là? Je sais bien qu'il n'est pas à nous, et que suivant la sage parole du grand poète qui n'a pas tovjours aussi bien pensé, "L'avenir est à Dieu"; mais il ne nous est pas défendu d'y compter, et nous devons mettre à profit les jours que la Providence nous a destinés. Que le jeune homme auquel échoit une terre plus ou moins appauvrie ne se décourage donc pas et se mette résolument à la besogne!

Il n'a pas le choix de la terre, il lui reste à prendre les moyens les plus sûrs pour tirer de la sienne les meilleurs produits dans un temps donné, qui sera plus ou moins long, suivant les capitaux dont il pourra disposer. En tout cas, il ne devra jamais perdre de vue qu'il est toujours plus avantageux de bien cultiver un petit nombre d'arpents que d'en mal cultiver un grand nombre, et qu'il vaut mieux concentrer ses forces et ses ressources dans des limites raisonnables que de les dépenser sur une trop grande étendue. Qui trop embrasse mal étreint!

La première chose à faire dans ce cas c'est de se rendre un compte exact de l'état de sa torre et du dégré d'épuisement de ces différentes parties pour ne consacrer ses premières ressources qu'aux champs qui peuvent encore donner des produits passables, et de bien étudier la nature du sol et la situation, les débouchés qui sont à sa portée, pour adopter un genre de culture qui lui permette d'espèrer que son industrie prospèrera.

Ces dernières considérations doivent aussi guidér celui auquel ses parents ne peuvent laisser de terre, mais qui tient d'eux, ou a réussi à amasser par lui même le capital nécessuire à son établissement. Libre de choisir lui-même sa terre et d'adopter un genre de culture en rapport avec son capital, ses moyens d'action, res goûts, ses connaissances, il ne devra pas non plus négliger de s'assurer que le climat, le sol, la situation, les débouchés sont de nature à contribuer au succès de son entreprise.

Quoique les deux cas soient bien diffèrents, les mêmes règles peuvent s'y appliquer; dans le premier cas, c'est le terrain et son état de fertilité ou d'épuisement qui traceront la conduite à suivre. Dans le se cond, le cultivateur choisira son terrain suivant le genre de culture qu'il veut adopter; mais dans les deux cas, il devra faire application des mêmes principes et s'inspirer des mêmes circonstances de climat, de nature des terres, de situation, de débouchés. Quelques exemples pour me mieux faire comprendre.

Croyez-vous qu'un cultivateur pourra réussir si vou- demandes des industriels, qu'on leur ab lant cultiver le ble, il achète des terres à seigle; ou si cines, tiges, feuilles et graines sans jamais possédant une terre de cette dernière nature il veut les résidus, c'est le comble de l'absurdité.

Les bons conseils sont faciles à donner. faciles même, à entendre, mais ne sont pas toujours faciles à livrer à l'élevage des hestiaux, à leur engraissement suivre à bon marché; le proverte est toujours vrai:

"Les conseilleurs ne sont pas les payeurs." Mais ce qu'on ne peut faire vite, quand on n'a pas d'argent suffisant à sa disposition, on peut le faire avec de l'économie et du temps. Il faut donc, jeunes cultivateurs qui débutez dans ces conditions difficiles, vous armer de courage et de patience. Habitué aux lenteurs et aux diffientés de la colonisation, né pour ainsi dire

Ce qui vient de la terre doit y retourner.

Les cultivateurs, en général, sont assez disposés à prendre le plus possible à la terre et à lui rendre le moins possible. C'est une tendance fâcheuse contre laquelle on ne saurait trop s'élever.

Une récolte nous paraît avantageuse, nous en demandons plusieurs autres de même nature et de suite au même terrain, jusqu'à ce que colui ci soit complètement épuisé. Nous nous attachons surtout au produits qui se vendont bien. Nous dirons qu'avec cela on fait de l'argent, on se tire d'embarras: ce qui n'est pas absolument vrai.

Il y a plus de mérite et plus de profit, en agriculture, à faire du fumier que de l'argent d'abord. Avec du fumier, l'argent vient tôt ou tard; avec de l'argent, le fumier ne vient pas toujours, comme on le voudrait.

Voici ce que dit, sur cette importante question, un agronome célèbre, M. P. Joigneaux:

Nous affirmons que plus les produits s'en vont de la ferme pour y revenir sous forme d'écus, plus elle s'appauvrit; que plus les produits sont utilisés sur place, plus la ferme s'enrichit. Co qui vient de la terre doit y retourner; c'est une loi de la nature qu'on ne foule pas impunément aux pieds.

On nous dit que l'indastrie rend de très grands services à l'agriculture en lui achetant son lin pour ses toiles, ses pommes de terre pour la fécule, ses betteraves pour le sucre, son seigle pour la distillerie, son orge pour la brassorie, etc. Dans certains cas, c'est-àdire lorsque les cultivateurs de plantes industrielles ont affaire à de très riches terrains et n'abusent pas de cette richesse, l'industrie nous rend en effet des services; mais si elle améliore par moments la position de quelques centaines de cultivateurs, elle en ruiue du même coup des milliers qui n'observent pus les règ es de la restitution de ce qu'on enlève au sol, quoiqu'ils aient la prétention de ne rien ignorer à ce sujet. Ila sementou vendent; en achète et l'on paye, rien de plus loyal. L'industriel n'a pas à s'inquieter des résultats de l'imprévoyance du cultivateur qui appauvrit sa terre outre mesure par des récoltes consécutives sur un même terrain.

Que l'on demande, de loin en loin, à un sol extrêmement fertile, une récolte que l'on vendra toute entière sans se réserver les débris, il n'y a pas grand mal à cela. Un léger effort en passant ne ruinera pas la terre et pourra quelques fois remplir à propos la bourse du cultivateur; mais que l'on consacre de larges espaces de terre médiocre pour répondre aux demandes des industriels, qu'on leur abandonne racines, tiges, feuilles et graines sans jumais se réserver les résidus g'est, le comble de l'absurdité.

Il y a des cultivateurs qui demandent tro's céréales de suite, parce qu'elles rapportent de l'argent, qui ne voulont pas ontendro parler ni des racines ni des prairies, et en sont réduits à acheter le foin. D'autres qui vendent foin et paille et qui chétivent leurs animaux; d'autres font des betteraves pour les sucreries, et pe savent pas où trouver le fumier pour engraisser leurs

champs.

Toujours prendre et ne jamais rendre, voilà le système. Où conduira-t-il? On aura beau répondre qu'avec l'argent des cultures industrielles, on peut se procu rer du guano et toutes sortes d'autres engrais, nous répliquerons que le fumier de ferme ne connaît que des auxiliaires, non des remplagants; que le fumier de ferme est le seul qui améliere un terrain, que lui seul onfin rend exactement à la terre ce que le cultivateur lui enlève. Ne pas utiliser les débris des récoltes sous forme d'engrais, c'est ruiner une ferme ni p!us ni moins.

Sortir les résidus de la ferme on ne pas les y faire rentrer, c'est courir au devant de la gone. Avec quoi nourrira-t-on le bétail; avec quoi fabriquera-t-on du

L'homme qui s'entend aux choses de la ferme songe aux fourrages d'abord et ne les vend pas, il songe aux pailles ensuite et ne les vend pas davantage.

Choses et autres.

Rapport de la fabrique combinée de beurre et de fromage de la Rivière Ouelle.—On vient de nous communiques le rapport des opérations de la fabrique combinée de beurre et de fromage de la Rivière-Ouelle, pour la dernière saison (juin à novembre 1887). Voici le résumé de ce rapport, tel que certifié par les directeurs de cette fromageric-beurrerie dout M. Joseph Pelletier, fromager, est le propriétaire:

Lillbitten and and a second and	1.400.030 livres.
Fromage tabriqu6	149.581 "
Bourre fabriqué	10.885 "
Valour du bourre et du fromage vendus	\$16,956.19
Dépenses pour confection, commission, etc	
Profit net reparti aux patrons	\$3,642 31 \$13,313.88
Valeur moyenne de 100 lbs de lait pour la	. ,
saison de 1887	91 1 cts.
La valeur moyenne par vache a été de	\$24.75

Aphorismes du père Michel.-En agriculture, toujours la victoire repond à l'effort, et l'on est heureux et fier alors de tout ce qu'on a fait.

Il suffit souvent de quelques travaux exécutés avec intelligence et à propos pour doubler et tripler le revenu d'une terre.

Avez-vous des terres qui naturellement retiennent trop d'humidité ? Draincz-les, assainissez-les, et au lieu de n'y obtenir, avec un mal d'enfer, que de chétifs produits, vous en retirerez aisément, à bien moindres frais, de magnifiques récoltes.

RECETTES

Moyen de rendre son bouquet au vin qui s'est aigri.

Mettre du charbon de bois pulvérisé dans le tonneau et le secouer suffisamment. Pour deux pots de vin il faut une once de charbon. Laisser le tout reposer dans le tonneau, de 8 à 10 jours, puis charifier le liquide avec du blanc-d'œuf, enfin le soutirer dans un autre tonneau; on obtient, de cette manière, du vin aussi bon qu'auparavant.

Moyen de préparer du mastic qui se durcit à l'instant et resiste à l'action du feu et de l'eau.

Prendre deux tiers de limaille de fer bien tamisé et non exide et un tiers de terre grasse très sèche, réduite eu poudre ; pé-Bureau du chemin de fer, trir le tout avec du fort vinnigre jusqu'à ce qu'on ait obtenu Monoton, N. Bk., 26 n

uue seule masse compacte : le mastic ainsi formé peut être employé de snite.

Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

A vendre à la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne: Veaux Ayrshires, avec ou sans pedigree. S'adresser à

JOSEPH ROY, Chef de pratique.

29 mars 1888.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES.

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN. 16, Rue St Jacques, Montreal

LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 30, rue St Jacques, Montréal.

Prix d'abonnement: Montréal, par an \$2; Canada et les Etats-Unis, \$1.50; France, frances 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER ET HELBRONNER. Gérants, à Montréal.

Instrument utile aux Cultivateurs

Wrench, marteau et hache à la fois.

A vendre par le soussigné, un wrench auquel peut être adapté une hache ou un marteau, suivant le besoin. Ce wrench peut dévisser tous les écrous, ronds ou carrés, quelqu'en soit la grosseur, des instruments d'agriculture, voitures, etc. Deux morceaux, marteau et lache, accompagnent ce wronch et peuvent être adaptés à cet instrument, au besoin. C'est un instrument indispensable aux propriétaires d'instruments d'agriculture, de même qu'aux voyageurs.

Le soussigné expédiera par la malle, franc de port, ce wrench, avec marteau et hache, au prix de 75 cts, à ceux qui lui en feront la demande.

HECTOR A. PROULX. Bureau de la Gazctte des Campagnes.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'hiver--1888.

Le et après lundi, 28 novembre 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme snit:

Pour Lévis	24.35
Pour Halifax et St-Jean	10.38
Pour Lévis	9.50
Pour Lévis	15.10
Pour la Rivière-du-Loup	15.50
Pour la Rivière-du-Lour	99 39

Tous les trains marchent sur l'heure du temps convention nel de l'Est.

D. POTTINGER, Sprintendant en chef

Monoton, N. Bk., 26 novembre 1887.